



## **Déclaration d'ouverture à l'AG du personnel marseillais du 23 novembre 2017**

**Bienvenue à toutes et à tous.**

Avant de vous laisser la parole, j'ai été chargé d'introduire cette AG afin que toutes et tous puissent mesurer les enjeux.

L'ordre du jour a été envoyé :

- Statut et devenir des entreprises
- Préparation de la journée d'action du 30 novembre (jour de la Commission Paritaire de Branche traitant 2 questions essentielles :
  - o notre SNB
  - o nos moyens bénévoles.

De tous temps, les employeurs ont toujours cherché à ce que les travailleurs ne se parlent pas... Ils cherchent à organiser des chamboulements permanents pour déstabiliser nos structures Syndicales, notamment CGT.

Les employeurs des IEG sont déjà en mode **ordonnances Macron** en organisant :

- la fin des GF à RTE
- la suppression des CSP avant la fin de l'année
- une nouvelle baisse de pouvoir d'achat
- la suppression de moitié de nos moyens bénévoles (CPB du 30 novembre)
- une perte d'emplois statutaires

- de nombreux Conseils de Discipline et dossiers individuels à traiter...

**En plus des effets des ordonnances sur le reste :**

- la fin de nos CHSCT et de nos IRP (division par 2 des moyens, centralisation des moyens au national par le biais d'une instance unique au détriment de la proximité)
- la fragilisation du CDI avec plafonnement des indemnités prud'hommes et la généralisation du CDI Chantier (ou Projet) à toutes les entreprises
- la fin du principe de faveur et généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes
- les atteintes sur le financement de notre Sécu, notre pouvoir d'achat et nos retraites... D'ailleurs, nos camarades retraités étaient rassemblés en intersyndicale au Vieux Port ce matin.

Nous venons de connaître le résultat des **élections CMCAS**.

A la CMCAS Marseille, la CGT obtient le score de 48,02 %.

Elle perd un siège au sein de notre Conseil d'Administration, passant de 13 à 12 sièges sur 24, mais reste largement majoritaire en reléguant la 2<sup>ème</sup> organisation syndicale à 30 % derrière...

Au niveau national, la CGT fait 49,11 %, maintenant 9 sièges sur 18 au CA de la CCAS.

Sur les **mesures salariales 2018**, suite au conflit de ce début d'année, les employeurs font savoir qu'ils ne rejoueraient pas la provocation en annonçant 0 % de hausse de notre SNB, mais plutôt 0,2 ou 0,3 %...

Ils réfléchissent à une éventuelle compensation de la **hausse de la CSG**...

Sur le **taux d'avancements**, ils annoncent 0,5 à 0,7 % de la masse salariale...

Sur Marseille, la direction de **GRDF**, après avoir accaparé l'attention des Gaziers avec le projet EOAI (Évolution de l'Organisation des Activités d'Intervention), a trouvé un nouvel os à ronger en annonçant la recherche d'un autre site sur partie nord, probablement au niveau de la voie rapide de la Rose. 96 agents seraient concernés en tout.

La direction de l'**USR** a annoncé au personnel qu'il allait déménager également du Patio, tandis que les agents sont sous le coup d'une nouvelle profonde réorganisation.

○ Pour la journée du **30 novembre**, les modalités ont été débattues en région : un ou plusieurs rassemblements sur la région ?

L'élaboration des cahiers revendicatifs revêt une importance capitale.

Les Syndicats ont exprimé que les jeunes ont besoin de quelque chose de plus fort qu'une manif... D'importantes coupures gaz sur le réseau ont été opérées sur Sud-Ouest.

Notre Syndicat a demandé un tract régional d'appel retraçant les revendications CGT.

Les Syndicats CGT Paca ne semblent pas convaincus de l'efficacité d'un rassemblement régional.

- Profiter des jours qui précèdent le 30 pour mettre au niveau les agents sur les enjeux
- Consultation sur droits familiaux de tout le personnel : intérêt à valoriser cette consultation car CGT seule à le faire.

A la demande des Sections Syndicales, nous avons programmé cette Assemblée Générale du personnel marseillais sur le site GRDF de Cantini. Nous remercions au passage les camarades Gaziers qui nous accueillent.

Nous avons maintenant à dresser le constat de nos forces et nos faiblesses.

**Mais aussi et surtout définir les moyens et les modalités d'action pour organiser la riposte face aux attaques sur notre bien-être (nos droits et notre Statut), le devenir de nos emplois et de nos entreprises.**

Merci pour votre écoute.

A vous la parole...